

Diehl Metering France engagée pour le recyclage de ses produits

Les équipements électriques professionnels Diehl Metering que vous utilisez dans le cadre de vos activités deviennent des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) lorsqu'ils arrivent en fin de vie.



En France, le Code de l'environnement (articles R.543-172 et suivants) définit depuis 2005 les modalités de gestion de la filière de recyclage des DEEE.

Tout producteur mettant des EEE professionnels sur le marché doit organiser et financer la collecte, la dépollution et le recyclage de ses équipements.

Engagée dans une démarche responsable, Diehl Metering a choisi de remplir ses obligations réglementaires en finançant une filière de recyclage collective, afin de mutualiser les moyens avec d'autres fabricants, distributeurs et importateurs. Elle est adhérente d'Ecosystem, un éco-organisme à but non lucratif agréé par les Pouvoirs publics.

Le recyclage de vos DEEE professionnels conduit à des bénéfices concrets:

- réduction des impacts environnementaux de la fin de vie des
- création d'emplois et d'un savoir-faire industriel dans le secteur du recyclage en France.



Faire appel à Ecosystem c'est pour vous un service **Gratuit**, financé par les producteurs d'EEE.

En tant que détenteur de DEEE professionnels et client de Diehl Metering France, vous disposez de différentes solutions pour vous en défaire.

Pour connaître la solution la plus adaptée à vos besoins, contactez Ecosystem, en précisant que vos produits sont de la marque Diehl:

par mail: contacteznous@ecosystem.eco

par téléphone:

0 809 540 590 Service gratuit

sur internet: ecosystem.eco



Apport sur point de collecte

d'équipements électriques usagés que vos propres moyens.



Enlèvement sur site

Votre activité et vos locaux vous permettent de rassembler et stocker plus de 500 kg de DEEE?

Besoin récurrent

et organise leur

Besoin ponctuel Stockez vous-

vous avez besoin de